

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE EN CAS DE RISQUES MAJEURS (PPMS)

Consignes et informations à l'intention des **FAMILLES**

INFORMATIONS

Madame, Monsieur,
Parallèlement au dispositif d'alerte incendie, l'établissement s'est doté d'un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) en cas de risque majeur.

L'établissement est concerné par :

- ⇒ *Risques naturels, liés à la météo*
- ⇒ *Risques liés au transport de marchandises dangereuses*
- ⇒ *Risques technologiques (pollution, nucléaire)*
- ⇒ *Risques liés au terrorisme*

Chaque accident majeur potentiel fait l'objet d'une procédure de mise à l'abri ; le PPMS définit les comportements à adopter et les actions à mener ainsi que le rôle de chacun. Ce plan est prévu pour garantir une plus grande sécurité dans notre établissement scolaire de jour comme de nuit ; il est testé chaque année. A votre intention vous trouverez ci-contre des consignes qu'il est impératif de respecter pour le bon fonctionnement de ce plan et la sécurité de tous dont la votre.

**Merci de les respecter.
La sécurité de tous dépend du
comportement de chacun.**

Les bons réflexes en cas d'accident majeur nécessitent la mise en sûreté dès que vous prenez connaissance d'une situation de crise.

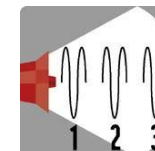
Signal émis par des sirènes

3 cycles d'alerte (son montant et descendant)

Chaque cycle dure 1 minute 44 secondes

Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles

Alerte déclenchée par le préfet, le maire ou l'établissement



Mettez vous en sécurité.

N'allez pas vers les lieux du sinistre.

Rejoignez sans délai un bâtiment.



Ecoutez la radio

Respectez les consignes des autorités

Fréquence France Bleu : 98.3 Mhz

Fréquence France Inter : 97.1 Mhz



N'allez pas chercher votre enfant

pour ne pas l'exposer, ni vous exposer.

Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans l'établissement.



Ne téléphonez pas. N'appellez surtout pas le lycée

N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités.



**Merci de vous conformer à ces directives pour
votre sécurité et celle de tous**